

## Réseau Lexicologie, terminologie, traduction

Association internationale sans but lucratif

c/o Centre de recherche TRADITAL

Faculté de Lettres, traduction et communication

Université libre de Bruxelles

34, rue Joseph Hazard – B-1180 Bruxelles – Belgique

+32 650 62 24

contact@reseau-ltt.net

www.reseau-ltt.net



## La traduction et l'interprétation en Afrique subsaharienne : les nouveaux défis d'un espace multilingue

### Appel à contributions pour un ouvrage collectif

Direction : Justine Ndongo-Keller

Évariste Ntakirutimana, Mame Thierno Cisse, Marc Van Campenhoudt

En février 2014, le Réseau Lexicologie, terminologie traduction a organisé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar une conférence intitulée « Pour une description des patrimoines linguistiques et culturels au service du multilinguisme en Afrique subsaharienne ». À la suite de cette rencontre, le Réseau LTT a organisé, avec l'aide de l'Agence universitaire de la Francophonie, un séminaire consacré à la mise en place de cursus universitaires de traducteurs et interprètes francophones pour les langues africaines, avec en toile de fond un souci de professionnalisation des filières de langues et lettres.

Des cursus semblables existent déjà dans les pays d'Afrique du Nord. En 2009, le Bureau des Nations unies à Nairobi a lancé le *Pan African Masters Consortium in Interpretation and Translation* (PAMCIT), qui regroupe six universités : l'université de Nairobi au Kenya (CTI), l'université de Legon au Ghana, l'université de Buéa au Cameroun (ASTI), l'université de Maputo au Mozambique, L'université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal, l'université du Caire en Égypte. D'autres programmes de deuxième cycle se mettent progressivement en place, comme récemment au Rwanda, avec l'appui du Réseau LTT et de l'Agence universitaire de la Francophonie, alors que des écoles plus anciennes essayent de retrouver un nouveau souffle, parfois aidées par des organismes internationaux.

Les grandes organisations internationales présentes sur le continent africain gèrent des services de traduction et d'interprétation (comme l'Office des Nations unies à Nairobi ou l'Union africaine à Addis-Abeba). Mais au-delà du modèle traditionnel d'une interprétation et d'une traduction dédiées aux relations internationales et consacrées principalement aux langues coloniales s'impose la nécessité d'investir dans une traduction et une interprétation de service public dans la langue nationale des citoyens. Des États africains, conscients des enjeux de la diversité linguistique et des difficultés de communication induites par les langues officielles héritées des anciens colonisateurs, admettent l'usage des langues nationales au sein des assemblées démocratiques, voire organisent une interprétation simultanée (on songe aux parlements sud-africain, kenyan, tanzanien et sénégalais, mais aussi au Parlement panafricain). De manière générale se pose pour les États la question de la formation de médiateurs linguistiques fiables dès lors que sur le terrain, de nombreuses ONG, des experts locaux ou internationaux ou encore des journalistes sont confrontés à la difficulté des échanges avec les populations locales ; sans toujours en

avoir conscience. On parle de plus en plus d'une « interprétation communautaire », qui peut concerner les hôpitaux, les municipalités, les tribunaux, les services sociaux, les coopératives, les camps de réfugiés... La mise en place d'une justice internationale a, elle-même, posé de manière cruciale la question de l'interprétation devant les tribunaux et les immenses soucis d'intercompréhension entre les langues européennes et les langues des témoins, des victimes et des inculpés (p.ex. le kinyarwanda au Tribunal pénal international pour le Rwanda, le krio au Tribunal spécial pour la Sierra Leone, ou encore le sangö à la Cour pénale internationale).

Alors que les enquêtes, les rapports, les expériences se multiplient, la problématique de l'école semble cruciale sur un continent marqué par la diversité linguistique. En toile de fond apparaît inévitablement la question d'une scolarisation qui se fonderait davantage sur les potentialités inhérentes au multilinguisme des pays africains : l'usage conjoint des langues africaines et européennes, dans le cadre d'une démarche construite (projet ELAN-Afrique, modèle EMILE) ne permettrait-il pas de s'affranchir de certaines barrières au développement ? Ceci soulève, comme pour la pratique professionnelle de la traduction et de l'interprétation, la question des moyens matériels modernes, de la graphisation de certaines langues et de la production de ressources lexicales adaptées aux spécificités du terrain. L'outillage des langues locales passera aussi par la traduction des œuvres majeures, à caractère universel, dans les domaines scientifiques, littéraires, philosophiques... et par l'encouragement d'une production écrite dans les langues du continent. La constitution de grands corpus (alignés, informatisés) pourrait contribuer considérablement à ces objectifs, entre autres par l'élaboration de dictionnaires. Tout ceci ne peut s'envisager sérieusement sans que soient prises en compte les recherches et les expériences déjà menées depuis de longues années et qui mériteraient d'être rappelées.

Le Réseau LTT lance un appel à contributions pour la rédaction d'un ouvrage collectif dont les différents chapitres aborderaient toutes ces problématiques. Les contributions porteront sur des retours d'expérience, des descriptions d'enjeux, des réflexions méthodologiques, des tours d'horizon... Envoyés d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à l'adresse [contact@reseau-ltt.net](mailto:contact@reseau-ltt.net), les textes devront respecter les consignes éditoriales. D'une longueur maximale de 40 000 caractères, hors espaces blancs mais bibliographie et annexes comprises, ils pourront être rédigés dans les langues officielles de l'Union africaine.

Le projet de publication est dirigé par des experts épaulés par un comité scientifique *ad hoc* majoritairement issu des laboratoires membres du réseau LTT et complété en fonction des besoins linguistiques. Lors de l'évaluation scientifique, chaque contribution sera anonymisée et évaluée par deux membres du comité, dont au moins un issu du continent africain. En cas d'avis divergent, une troisième évaluation pourra être demandée. Pour être définitivement retenues, les versions finalisées devront tenir compte des observations faites.

Calendrier proposé :

- 1<sup>er</sup> avril 2017 : diffusion de l'appel
- 1<sup>er</sup> juillet 2017 : date limite de dépôt des textes
- 1<sup>er</sup> novembre 2017 : avis du comité scientifique
- 1<sup>er</sup> janvier 2018 : dépôt des versions finalisées
- 1<sup>er</sup> avril 2018 : sortie de l'ouvrage

## **Comité scientifique**

Ibrahim Ben Mrad (Université de Tunis La Manouba)

Xavier Blanco Escoda (Universitat Autònoma de Barcelona)

Mame Thierno Cisse (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Manuel Celio Conceição (Universidade do Algarve)

Marcel Diki-Kidiri (Académie africaine des langues et Réseau Maaya)

Abubakar Katerrega (University of Rwanda)

Noël Muylle (DG Interprétation)

Piet Van de Craen (Vrije Universiteit Brussel)

Gabrielle Le Tallec Lloret (Université de Paris 13)

Xavier Luffin (Université libre de Bruxelles)

Justine Ndongo-Keller (University of Nairobi)

Laurent Nkusi (University of Kibungo)

Évariste Ntakirutimana (University of Rwanda)

Marc Van Campenhoudt (Université libre de Bruxelles)

---